

Comptes 2018

Bilan

Compte de résultat

Annexes

BILAN

	Brut	Amort. et dépréciations	Net au 31/12/N	Net au 31/12/N-1
ACTIF				
Immobilisations incorporelles	31 846	21 062	10 784	4 121
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevet et droits assimilés	31 846	21 062	10 784	4 121
Droit au bail				
Autres immob. Incorporelles / Avances et				
acom. Immobilisations corporelles	62 552	56 364	6 188	11 009
Terrains	02 332	30 304	0 100	11 009
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	35 712	33 048	2 664	4 885
Autres immobilisations corporelles	26 840	23 316	3 525	6 124
Immob. en cours / Avances et acomptes	200.0	20010	0 020	0.2.
Immobilisations financières	159		159	159
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	159		159	159
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Immobilisations en cours				6 990
ACTIF IMMOBILISE	94 557	77 426	17 131	22 278
Stocks	15 788	11 853	3 935	17 528
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	15 788	11 853	3 935	17 528
Avances et acomptes versés sur commandes			00 ==0	00.000
Créances	62 779		62 779	63 389
Usagers et comptes rattachés	25 668		25 668	15 689
Autres créances	37 111		37 111	47 701
Divers	239 424		239 424	220 722
Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie				
Disponibilités	159 073		159 073	138 705
Charges constatées d'avance	80 350		80 350	82 017
ACTIF CIRCULANT	317 990	11 853	306 137	301 640
Charges à répartir sur plusieurs exercices	017 000	11 000	330 101	331 040
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	412 548	89 279	323 268	323 918

	Net au 31/12/N	Net au 31/12/N-1
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	207 666	167 265
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 751	40 401
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	201 916	207 666
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 468	
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	4 468	
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunt et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 293	9 651
Dettes fiscales et sociales	80 284	72 371
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	636	521
Instruments de trésorerie		
Produits constatées d'avance	26 672	33 710
DETTES	116 885	116 252
Ecart de conversion - passif		
ECART DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	323 268	323 918

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01N	du 01/01/N-1
	au 31/12/N	au 31/12/N-1
	12 mois	12 mois
Vente de marchandises	2 877	7 457
Production vendue	136 182	119 820
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	881 684	886 155
Reprises et transferts de charges	14 079	27 961
Cotisations		
Autres produits	32 257	27 614
Produits d'exploitation	1 067 078	1 069 007
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises	1 740	8 032
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	331 583	307 895
Impôts et taxes	22 109	20 410
Salaires et Traitements	460 483	465 043
Charges sociales	214 638	205 558
Amortissements et provisions	27 790	11 425
Autres charges	14 940	11 729
Charges d'exploitation	1 073 283	1 030 092
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 205	38 916
Opérations faites en commun		
Produits financiers	1 643	1 282
Charges financières		
Résultat financier	1 643	1 282
RESULTAT COURANT	-4 562	40 198
Produits exceptionnels	37	399
Charges exceptionnelles		17
Résultat exceptionnel	37	382
Impôts sur les bénéfices	1 226	179
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	-5 751	40 401
Contribution volontaire en nature		
Bénévolat	7 120	7 120
Prestations en nature	153 086	153 745
Dons en nature	10 282	10 100
Total des produits	170 488	170 965
Secours en nature	10 282	10 100
Mise à disposition gratuite	18 064	17 745
Prestations en nature	135 022	138 455
Personnel bénévole	7 120	7 120
Total des charges	170 488	173 420

ANNEXES

1 Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : MAYENNE CUL TURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 323 268 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, présentant un déficit de 5 751 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Installations techniques : 5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

Matériel de bureau : 5 à 10 ansMatériel informatique : 3 ans

• Mobilier: 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 3 581 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel- CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

2 Faits caractéristiques

Subventions

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES:

Les subventions reçues par Mayenne Culture sont rapportées au résultat en fonction de la date de réalisation des opérations pour lesquelles ces subventions sont obtenues.

Les subventions non encore encaissées au 31 décembre mais dont l'obtention est certaine sont comptabilisées au titre de 2018.

Les subventions obtenues au titre de cet exercice sont réparties ainsi :

Communes et EPCI	63 084 €
Conseil départemental 53	700 000 €
Conseil départemental 72	20 000 €
Conseil départemental 61	15 000 €
Conseil départemental 50	18 000 €
Conseil régional	20 000 €
DRAC	45 000 €
Éducation Nationale	600 €
Total	881 684 €

La subvention du Conseil départemental de la Mayenne n'intègre pas les avantages en nature liés au fonctionnement de l'association dans les locaux du Conseil départemental. Ces prestations en nature (hors bénévolat) sont valorisées dans le compte de résultat selon le détail suivant :

Personnel (4 agents départementaux dont 1 non-pourvu)	135 022 €
Valeur locative annuelle	12 227 €
Outils reproduction	2 776 €
Assurance locatif	696 €
Fournitures administratives	720 €
Utilisation matériel roulant	5 141 €
Affranchissement de courrier	6 786 €
Total	163 368 €

TOTAL GENERAL 1 045 052 €

Les règles et méthodes retenues pour l'établissement des comptes de l'exercice sont identiques à celle des exercices précédents. Les charges et produits comptabilisés concernent l'année civile pour l'ensemble des activités et des fonctions transverses sauf les activités en milieu scolaire et les activités de formation pour lesquelles les subventions sont octroyées, de manière générale, au titre de la période scolaire. Pour ces activités, les charges et produits comptabilisés concernent l'année scolaire. Ainsi, les produits et charges du dernier quadrimestre 2018 seront comptabilisés au titre des comptes 2019 et les comptes 2018 incluent les produits et les charges de la saison scolaire du 1er septembre 2017 au 31 août 2018. L'exception à cette méthode concerne la subvention allouée par le Département de la Mayenne rattachée intégralement selon l'année civile. Le montant de la subvention 2018 « fléchée » est de 52 000 € pour les activités en milieu scolaire, 30 500 € pour les actions de formation et 5 200 € pour l'activité Les Compagnonnages.

Contributions volontaires

Vu le rapprochement du service de développement culturel du département de la Mayenne à Mayenne Culture effectué le 18 avril 2016, la valeur de l'aide en nature apportée par la collectivité à l'association a évolué significativement en 2016. Auparavant, cette aide portait seulement sur des biens et services. Désormais, elle intègre aussi la mise à disposition de 4 agents territoriaux (3 postes pourvus seulement). Par conséquent et contrairement aux exercices précédents où les contributions volontaires faisaient l'objet d'une simple information dans l'annexe des comptes, l'association Mayenne Culture disposant d'une information fiable et quantifiable, a fait le choix de comptabiliser ces contributions au pied du compte de résultat sous la rubrique « Évaluation des contributions volontaires en nature ».

Engagement de retraite

La dette actuarielle au 31 décembre 2018 peut être estimée globalement à 118 519 €.

Pour le calcul de cette dette actuarielle, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode de calcul rétrospective prorata temporis
- Convention collective CCN Animation
- Base salariés présents au 31/12/2018
- Age de départ à la retraite 62 ans pour l'ensemble des salariés
- Initiative du départ salarié
- Table de mortalité TH-TF 00-02
- Progression annuelle de salaire 2% constant pour l'ensemble des salariés
- Taux de charges sociales 50 % pour la catégorie cadres et 50 % pour la catégorie non cadres
- Taux d'actualisation/Taux de rendement financier net 2,00%

En vue d'organiser une gestion de « bon père de famille » une méthode de calcul de provision est arrêtée en 2018. En découle un versement de 5 926 € aux assurances CNP sur l'exercice 2018.

Le total des fonds versés à CNP Assurances au 31 décembre 2018 s'élève à 16 220 € (hors intérêts 2018). Par conséquent, l'engagement net s'élève à 102 299 €.

3 Notes sur le bilan

3.1 Actif immobilisé

3.1.1 Tableau des immobilisations

Immobilisations	Au début d'exercice	Augmentati on	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 727 €	11 119€		31 846 €
Immobilisations incorporelles	20 727 €	11 119 €		31 846 €
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 195 €		2 483 €	35 712 €
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 647 €	2 193 €		26 840 €
Immobilisations corporelles	62 842 €	2 193 €	2 483 €	62 552 €
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres titres immobilisés	159 €			159 €
Immobilisations financières	159 €			159 €
Immobilisations en cours	6 990 €		6 990 €	
ACTIF IMMOBILISE	90 718 €	13 312 €	2 483 €	94 557 €

3.1.2 Amortissement des immobilisations

Amortissement des immobilisations	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 606 €	4 456 €		21 062 €
Immobilisations incorporelles	16 606 €	4 456 €		21 062 €
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 310 €	2 221 €	2 483 €	33 048 €
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 524 €	4 792 €		23 316 €
Immobilisations corporelles	51 834 €	7 013 €	2 483 €	56 364 €

ACTIF IMMOBILISE	68 440 €	11 469 €	2 483 €	77 426 €
------------------	----------	----------	---------	----------

3.2 Actif circulant

3.2.1 État des créances

États des créances	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	25 668	25 668	
Autres	37 111	37 111	
Charges constatées d'avance	80 350	80 350	
Total	143 129	143 129	

3.2.2 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Divers produits à recevoir	14 733
Total	14 733

3.3 Dettes

3.3.1 État des dettes

États des dettes	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 293	9 293		
Dettes fiscales et sociales	80 284	80 284		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	636	636		
Produits constatés d'avance	26 672	26 672		
Total	116 885	116 885		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Dont envers les associés				

3.3.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Factures non parvenues fournisseurs	9 293
Personnel rémunération	
Provisions congés payés	30 525
Provisions jours de repos	1 018
Compte épargne temps	4 648
Organismes sociaux, charges à payer	32 759
Uniformation	5 184
État, charges à payer	6 150
Diverses charges à payer	636
Total	90 213

3.4 Comptes de régularisation

3.4.1 Charges constatées d'avance

Comptes de régularisation	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	80 350		
Total	80 350		

3.4.2 Produits constatées d'avance

Comptes de régularisation	Produits d'exploitation	Produits financières	Produits exceptionnelles
Produits constatés d'avance	26 672		
Total	26 672		